



ACADEMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité



PROJET du RÉSEAU d'ÉDUCATION PRIORITAIRE

2022-2027

Réseau REP+ George Sand

Châtellerault

VIENNE

Table des matières

I.	PARTIE 1 : IDENTIFICATION DU RESEAU	4
A.	Composition du réseau	5
B.	Le pilotage du réseau est assuré par :.....	6
II.	PARTIE 2 : LE DIAGNOSTIC	7
A.	L'environnement socio-économique	8
B.	Le diagnostic scolaire et éducatif.....	12
1.	Le collège George Sand	12
2.	Les établissements du premier degré.....	21
C.	Axes de la cité éducative.....	23
D.	Synthèse.....	24
III.	PARTIE 3 : PRIORITES ET OBJECTIFS	26
A.	AXE 1 : réussite de tous les élèves en développant la co-éducation	27
B.	AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages	27
C.	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen	28
D.	AXE 4 : Cohésion et formation des personnels.....	28
IV.	PARTIE 4 : DECLINAISON DES AXES ET DES ACTIONS.....	29
A.	AXE 1 : Réussite de tous les élèves en développant la coéducation	30
1.	ACTION 1 : Prise en charge de la diversité des élèves	30
2.	ACTION 2 : Actions spécifiques au regard des évaluations nationales et bilans de cycles.....	30
3.	ACTION 3 : Sécuriser le parcours de l'élève et développer l'estime de soi et la confiance.....	30
4.	ACTION 4 : Des approches pédagogiques transversales.....	30
B.	AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages	31
1.	ACTION 1 : Territoire Numérique Éducatif (TNE).....	31
C.	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen	31
1.	ACTION 1 : Lutter contre le harcèlement scolaire	31

2.	ACTION 2 : Prévention du décrochage scolaire	31
3.	ACTION 3 : Conforter le CESCE.....	31
4.	ACTION 4 : Sensibilisation à l'égalité filles / garçons	31
D.	AXE 4 : Cohésion et formation des personnels.....	31
1.	ACTION 1 : un plan de formation REP+ diversifié	31
2.	ACTION 2 : des formations ouvertes avec les partenaires du territoire via la Cité éducative.....	31
V.	PARTIE 5 : DECLINAISON DES AXES EN FICHES ACTIONS	32

I. PARTIE 1 : IDENTIFICATION DU RESEAU

<u>NOM du réseau :</u> REP+ George SAND	Principal.e du collège : Mme Rachel MARQUER
<u>NOM du réseau ECLORE :</u>	IEN de circonscription : M. Nicolas PAQUET
<u>Cité éducative :</u> Oui – sur QPV Lac-Renardières-Ozon + Coubertin	IA-IPR Référent : M. Eric BARJOLLE
<u>Type du réseau :</u> REP+	Coordonnateur : M. Vincent BAUDON
<u>QPV :</u> Lac – Renardières - Ozon	

A. Composition du réseau

Tableau 1 : Composition du réseau REP+ George Sand

Établissements	Adresse	Principal, Directeur d'école	Adresse courriel	Téléphone
Collège George Sand	11 rue Arthur Ranc 86100 CHATELLERAULT	Mme Rachel MARQUER	ce.0860876k@ac-poitiers.fr	05 49 21 15 97
Ecole Primaire Lakanal	2 rue Stendhal 86100 CHATELLERAULT	Mme Cécile MARCHAIS	ce.0860727y@ac-poitiers.fr	05 49 23 72 60
Ecole Primaire Maurice Carême	4 rue du Maréchal Juin 86100 CHATELLERAULT	Mme Anne MARZET	ce.0860859s@ac-poitiers.fr	05 49 23 72 40
Ecole Primaire Laurent de Lavoisier	2 rue Paul Brugier 86100 CHATELLERAULT	Mme Stéphanie RENAULT	ce.0860200a@ac-poitiers.fr	05 49 23 72 70
Ecole Primaire Jacques Prévert	53 rue Aliénor d'Aquitaine 86100 CHATELLERAULT	Mme Patricia CASANOVA ZAMITH	ce.0861183u@ac-poitiers.fr	05 49 23 43 28

B. Le pilotage du réseau est assuré par :

L'IEN de circonscription, L'IA-IPR référent du réseau ECLORE, le chef d'établissement du collège, ainsi qu'avec l'appui du coordonnateur.

Le comité de pilotage est associé et porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions, il est composé :

Définir les membres du comité de pilotage

- *Membres permanents (comité restreint) : Nicolas PAQUET, Rachel MARQUER, Eric BARJOLLE, Vincent BAUDON (Coordonnateur REP+)*
- *Membres invités (comité élargi) : Nicolas PAQUET, Rachel MARQUER, Eric BARJOLLE, Vincent BAUDON (Coordonnateur REP+), les quatre directrices du REP+, 4 enseignants du collège.*

II. PARTIE 2 : LE DIAGNOSTIC

A. L'environnement socio-économique

Châtellerault est une ville moyenne, située au nord de la région Nouvelle-Aquitaine, au carrefour du Poitou et de la Touraine. Dans la Vienne, elle est la deuxième ville du département derrière Poitiers, avec près de 32000 d'habitants, au sein d'une agglomération de 47 communes qui compte près de 85000 habitants.

La Vienne, rivière traversant la ville, en a façonné l'histoire, l'implantation humaine et ses activités depuis 1000 ans. Châtellerault s'est révélé au fil du temps à travers de nombreux savoir-faire (tannerie, batellerie, minoterie, forge, coutellerie...). En dépit de la fermeture en 1968 de la manufacture d'armes et en 2009 de l'école de gendarmerie, la ville de Châtellerault s'est spécialisée dans les industries de pointe (armement, aéronautique, automobile...).

Entre ruralité et urbanisme, Châtellerault est une ville à taille humaine qui comprend à la fois des espaces naturels (lac, forêt...) et des quartiers en situation de fragilité. Le réseau REP+ George Sand est accolé à l'un de ces quartiers, le QPV Lac – Renardières – Ozon, qui est situé dans les quartiers sud de Châtellerault (cf troisième carte de la figure 1).

La manufacture, lieu emblématique de la ville a été totalement transformé pour devenir un lieu culturel : on trouve notamment le musée d'art et d'industrie (le grand atelier), le centre des archives de l'armement, l'école nationale du cirque, le conservatoire départemental de musique et danse, une patinoire (la forge), des salles de sport et un skate park.

La part de **logements sociaux** à Châtellerault est de **29,5%** des logements. Ils sont notamment situés au sein de quartiers prioritaires "historiques" (La plaine d'Ozon, les renardières, Châteauneuf, les Minimes...).

Sur le territoire concerné par le réseau REP+ George Sand, on compte notamment sur Ozon Lac-Renardières 1 861 logements sociaux.

Aujourd'hui, **plus d'un habitant de Châtellerault sur 5 réside en quartier prioritaire (21,5%)**. C'est l'un des ratios les plus élevés de la Nouvelle-Aquitaine. Parmi les deux quartiers prioritaires de la ville, celui du sud "Lac-Renardière-Ozon" concentre davantage d'habitants.

L'emploi précaire au sein des quartiers est l'un des plus importants de la région : il y représente **plus de 30% de l'emploi total**. Cela s'explique par un nombre d'ouvriers et d'employés élevé.

De plus, la **part des demandeurs d'emploi au sein des quartiers** de Châtellerault, comparé à celle de l'aire urbaine, est **la plus importante de la région**.

Le revenu médian au sein du quartier Lac Renardières - Ozon est de **7234 €**.

Le quartier prioritaire vécu Lac-Renardières Ozon (N° : QP086001) correspond donc à l'espace de vie des élèves qui sont scolarisés dans les établissements scolaires du REP+ George Sand. La majeure partie des établissements éducatifs et équipements (sociaux, culturels et sportifs) sont situés dans les 100 mètres autour du quartier.

En dehors de ce QPV, il faut souligner que l'école primaire Maurice Carême (REP+) est implantée dans le quartier de Coubertin, qui ne fait pas partie du QPV mais qui présente de nombreuses fragilités. Une veille accrue et des moyens sont d'ailleurs déployés depuis 2019 pour Coubertin, depuis la révision du contrat de ville réalisé en 2018 (problème de vivre ensemble, précarité..). Le quartier vécu "Lac Renardière Ozon Coubertin" dépasse les 5000 habitants.

L'histoire récente des quartiers doit également être prise en compte afin de mieux en appréhender les évolutions et les spécificités.

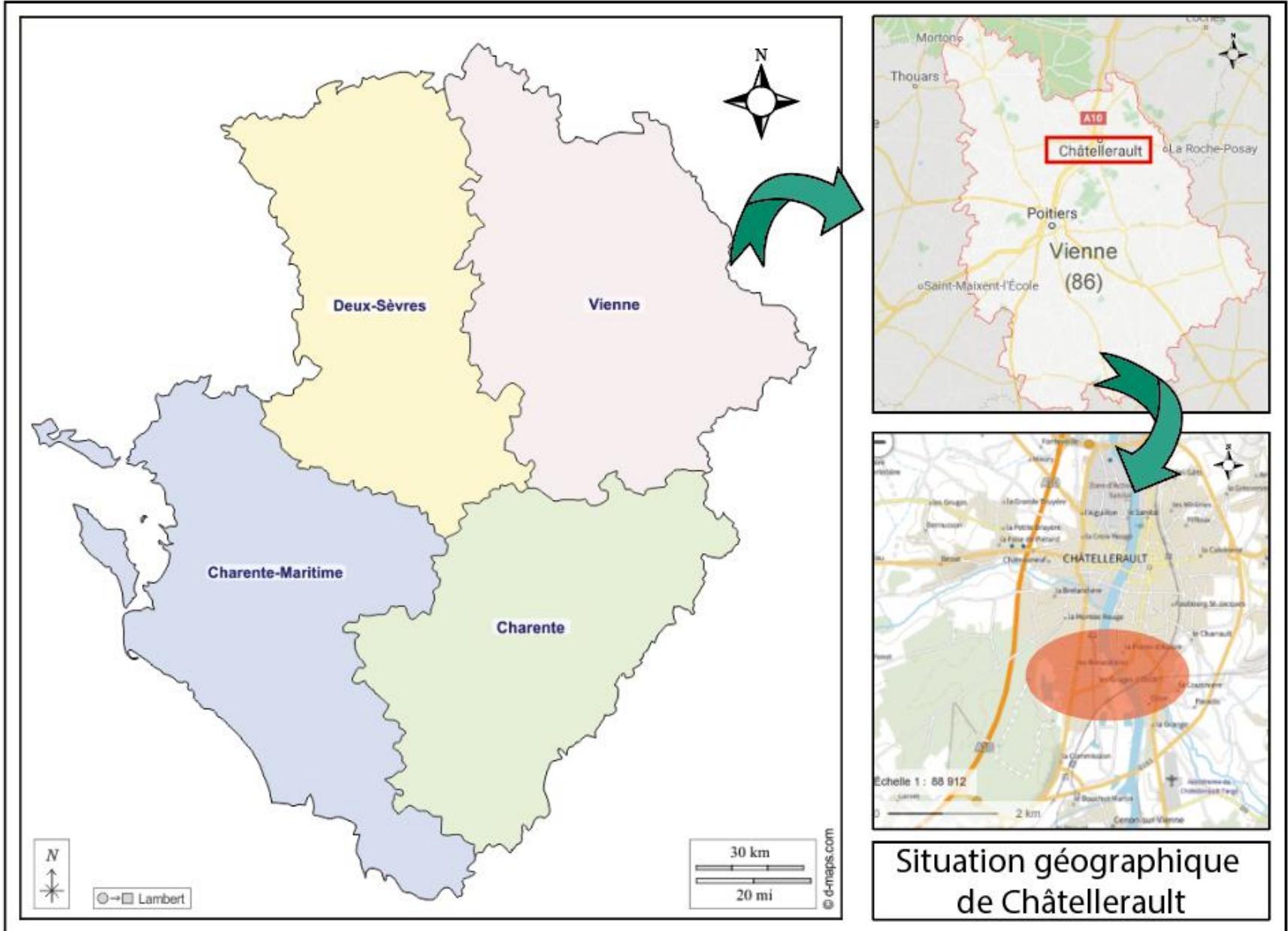


Figure 1 : Situation de Châtellerault dans l'ex Région Poitou-Charentes et de Châtellerault au sein de la Vienne (Source : Géoportail)

CARTOGRAPHE DU RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE RENFORCEE

RESEAU REP+ George Sand - CHATELLERAULT - VIENNE (86)

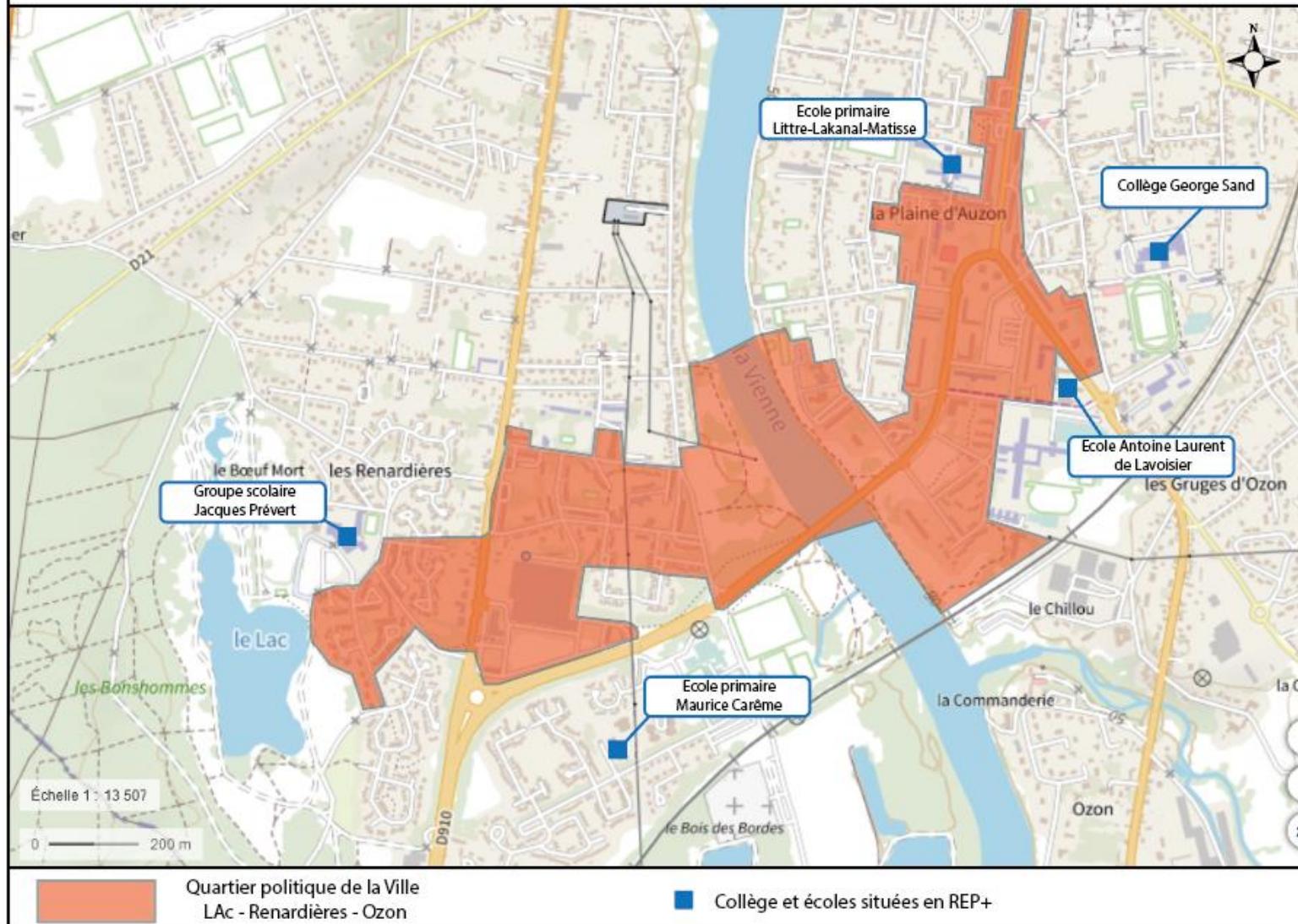


Figure 2 : Zoom sur le QPV Lac-Renardières – Ozon et localisation des établissements scolaires du réseau REP+ George Sand

Le quartier d’Ozon, dont les habitants étaient majoritairement issus de l’immigration des années 70 (Maghreb) a connu une grande vague migratoire à partir de 2004, en provenance d’Afrique Subsaharienne essentiellement. Cette spécificité s’est traduite par la nécessaire adaptation des professionnels, qu’il s’agisse du personnel enseignant, ou encore des travailleurs sociaux. Un réel travail sur les postures et la communication en direction des parents a été nécessaire pour permettre aux familles de mieux appréhender les attentes des institutions, les codes sociétaux et notamment ceux de l’école. La confiance établie entre institutions (notamment l’école) et ces familles a réellement permis de mieux aborder la crise sanitaire. Malgré ces évolutions, il ressort souvent un profil de parents d’élèves se positionnant sur un mode délégatoire, se représentant l’école comme espace sacré ne laissant que peu de place aux parents eux-mêmes, ayant pour conséquence le manque d’investissement du champ scolaire.

Le quartier des Renardières se caractérise en partie par une population de culture gitane, sédentarisée. Le rapport à l’institution passe souvent par la maison de quartier (MJC Les Renardières) qui joue, de ce point de vue, un rôle central. Il faut aussi pouvoir compter sur l’Association Des Gens Du Voyage (ADAPGV) pour mieux entrer en contact avec certaines familles. Contrairement au quartier d’Ozon où les enfants ont rapidement retrouvé le chemin de l’école au déconfinement ou à la rentrée 2020, la crise sanitaire laisse davantage de traces sur le rapport de confiance entre les voyageurs et l’institution scolaire. Les gens du voyage ayant une très forte crainte du virus, de nombreuses familles n’ont pas remis les enfants à l’école depuis le premier confinement, qu’ils soient sédentarisés ou stationnant sur les aires d’accueil. Grâce au travail de confiance tissé depuis une dizaine d’années entre les professionnels éducatifs et les familles, le taux de scolarisation des enfants du voyage était jusqu’alors très bon sur le territoire. Aujourd’hui, l’impact de la crise sanitaire est lourd et nous avons à faire face à un phénomène de déscolarisation massif.

Quelques données clés :

Données démographiques :

Cette zone représente environ **15% des habitants de la commune**. Le taux de **familles monoparentales** dans le quartier est de **26,8%**.

Le quartier est “jeune” : on y trouve **38,6% de moins de 25 ans** (contre 27,5 % sur la ville). **L’indice de jeunesse** (rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans) est **plus de 2 fois plus important** que sur la ville entière.

Revenus :

Le taux de pauvreté au sein du quartier (personnes touchant moins de 60% du revenu médian) est estimé à **52,2%**

Petite enfance :

Concernant le quartier Lac-Renardières-Ozon, la crèche “Les loupiots”, située au cœur du quartier, dispose de **65 places** (soit 52% des places de la ville) réparties dans deux dispositifs :

- l'accueil collectif les loupiots (50 Places) et
- l'accueil spécifique "À petits pas"(15 places).

Lieux d’Accueil Enfants Parents : 1 seul Laep est mis en place sur le territoire, porté au sein du quartier d’Ozon. Ce LAEP dénommé “la bulle”, ayant démarré depuis 2019, permet de recevoir une quinzaine de parents et enfants et répond à une demande croissante des familles sur le secteur. Ce dispositif vient en complémentarité d’un autre LAEP (la parenthèse), porté par le département, situé sur le quartier politique de la ville de Châteauneuf.

B. Le diagnostic scolaire et éducatif

1. Le collège George Sand

Présentation générale :

La rédaction de cette partie s'appuie sur l'autoévaluation réalisée au cours de l'année scolaire 2021-2022 avec une mise à jour des données quantitatives.

Le collège George Sand est un établissement aujourd'hui de 614 élèves situé en QPV à Châtellerault. Il est classé REP+ depuis la rentrée 2015. Il est composé d'une SEGPA, d'une classe-relais, d'une UPE2A, d'une section football filles et d'une section football garçons. L'équipe pédagogique est composée de presque 60 enseignants, deux CPE et plus d'une dizaine de personnels d'accompagnement à la scolarité : assistants d'éducation, assistants pédagogiques, assistant de prévention et de sécurité, services civiques, AESH.

Enfin 1,5 infirmières, 1 assistant social et une dizaine de personnels agents territoriaux complètent cette communauté éducative.

Les effectifs ont fortement augmenté depuis 2016. La configuration de l'établissement a permis d'absorber cette hausse tout en mettant en tension les effectifs au sein des classes. Le sentiment d'appartenance est réel, le travail de chacun est véritablement tourné vers les élèves, leur prise en charge et leur réussite. Les parents et les élèves reconnaissent aux équipes la qualité de cette prise en charge.

Tableau 2 : Effectif du collège par niveau de classe

Collège George Sand	6 ^{ème}	Dont SEGPA	5 ^{ème}	Dont SEGPA	4 ^{ème}	Dont SEGPA	3 ^{ème}	dont SEGPA	TOTAL	TOTAL SEGPA
ce.0860876K	155	10	151	17	157	17	151	16	614	60

Comme on peut le lire dans le tableau ci-dessus, l'effectif global dépasse les 600 élèves, répartis sur 7 divisions par niveau dont 1 division de SEGPA. L'établissement accueille majoritairement des CSP défavorisées, issues de l'immigration.

Le secteur du collège George Sand regroupe 8 écoles dont 4 sont situées en éducation prioritaire renforcée.

Ecole hors EP :

- Ecole primaire Painlevé ;
- Ecole primaire de Targé ;
- Ecole primaire de Saint-Sauveur ;
- Ecole maternelle de Senillé.

Ecole situées en EP :

- Ecole primaire Maurice Carême ;
- Ecole primaire Matisse-Littré-Lakanal ;
- Ecole primaire d'application Antoine Laurent de Lavoisier ;
- Groupe scolaire Jacques Prévert.

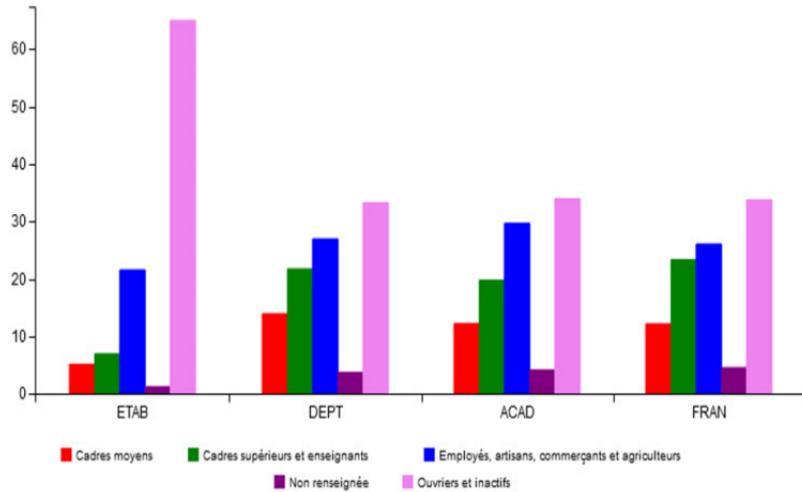
Une trentaine de nationalités sont représentées et 12.6 % des élèves sont nés à l'étranger.

L'établissement, classé REP+ depuis la rentrée 2015, s'inscrit dans la typologie de la ville de Châtellerault et du quartier Ozon-les renardières, quartier politique de la ville. Il s'agit d'une population qui a besoin d'être largement accompagnée vers l'école. A noter que le collège George Sand est tête de file de la nouvelle cité éducative dont la mission est la prise en charge des jeunes de 0 à 25 ans sur les quartiers prioritaires du Lac-Ozon-La forêt– Coubertin.

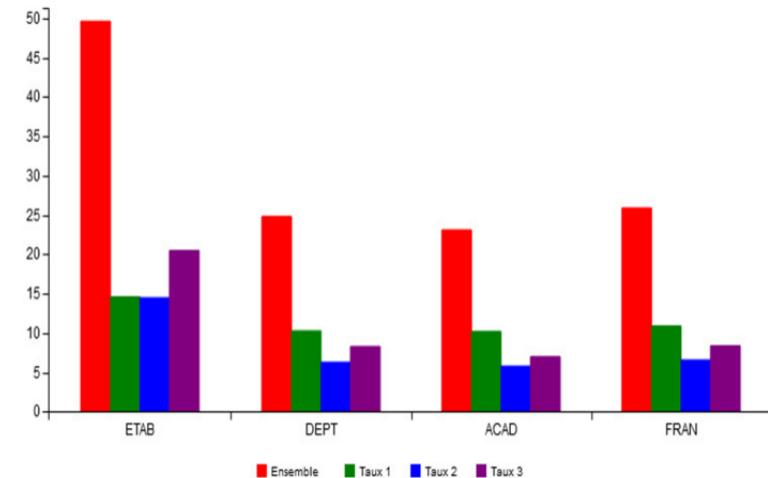
Le taux de PCS défavorisé est très nettement supérieur au taux départemental et académique, tout comme le taux de boursier, particulièrement le taux 3.

Figure 3 : Distribution des PCS et répartition des élèves par taux de bourses

Distribution par PCS regroupées - Public + Privé
Etablissement : 0860876K - Collège George Sand - CHATELLERAULT



Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse - Public + Privé
Etablissement : 0860876K - Collège George Sand - CHATELLERAULT



Les résultats au DNB

L'apprentissage au collège, adapté à la difficulté des élèves et à la nécessaire exigence, permet un minimum de décrochage mais les résultats sont fluctuants d'une année sur l'autre. Et s'ils étaient à la hausse depuis 2017, l'année 2021 montre un net fléchissement. Les écarts sont constatés sur l'ensemble des domaines évalués : Oral du DNB, socle de compétence, notes à l'écrit aux épreuves ponctuelles.

Figure 4 : Résultats au DNB

■■■Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) (Année = Session)

Pourcentage Admis DNB	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	86.41	86.45	90.41	86.88	85.98
Vienne (Pu)	87.34	87.55	90.08	85.18	83.01
Etablissement	84.44	86.89	84.91	71.88	79.63
Effectif	90	122	106	128	108

■■■Moyenne DNB Soutenance de projet

Moyenne DNB Soutenance de projet	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	15.36	15.38		15.45	15.43
Vienne (Pu)	15.28	15.50		15.39	15.33
Etablissement	13.91	14.01		12.63	15.17
Effectif	89	122		128	108

■■■Moyenne sur 20 DNB socle de compétence

Moyenne sur 20 DNB socle de compétence	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	14.68	14.87	15.24	15.10	15.00
Vienne (Pu)	14.80	14.97	15.16	15.04	14.73
Etablissement	13.79	14.17	14.16	13.38	13.79
Effectif	92	124	106	130	109

■■■DNB - Moyenne à l'écrit en français (Année = Session)

Moyenne DNB écrit - Français	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	8.59	10.05	12.45	9.84	10.15
Vienne (Pu)	8.67	10.04	12.77	9.70	9.95
Etablissement	7.86	9.68	12.63	8.04	9.02
Effectif	90	122	105	127	108

■■■DNB - Moyenne à l'écrit en mathématiques (Année = Session)

Moyenne DNB écrit - Maths	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	9.73	7.95	12.25	10.92	9.83
Vienne (Pu)	9.86	7.99	12.39	10.63	9.57
Etablissement	9.37	6.84	12.51	9.17	8.74
Effectif	90	122	105	127	108

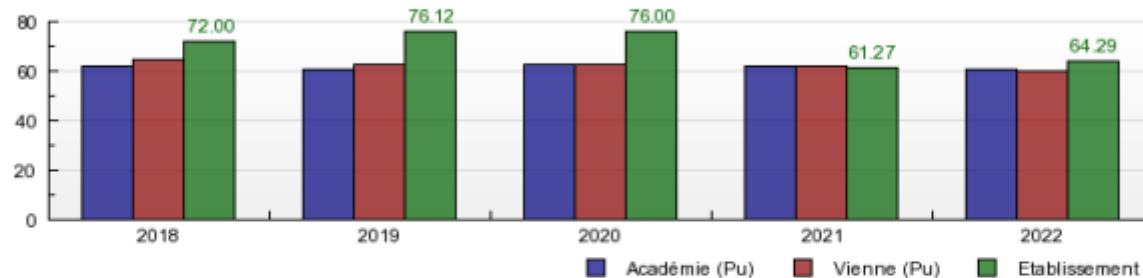
L'orientation post-troisième

Le taux de passage en 2nde GT est élevé, s'il signe incontestablement une réussite pour une forte majorité de nos élèves, ce taux de passage peut aussi être lu comme une méconnaissance des filières professionnelles de la part des élèves et de leur famille mais surtout il reflète une difficulté à la mobilité des jeunes qui ne quittent pas Châtellerault en fin de 3ème. En fin de 2nde Gt nos élèves sont plus nombreux à s'orienter, à être orientés en 1ère technologique et dans une moindre mesure en 2nde professionnelle.

Figure 5 : Orientation en 2^{nde} GT

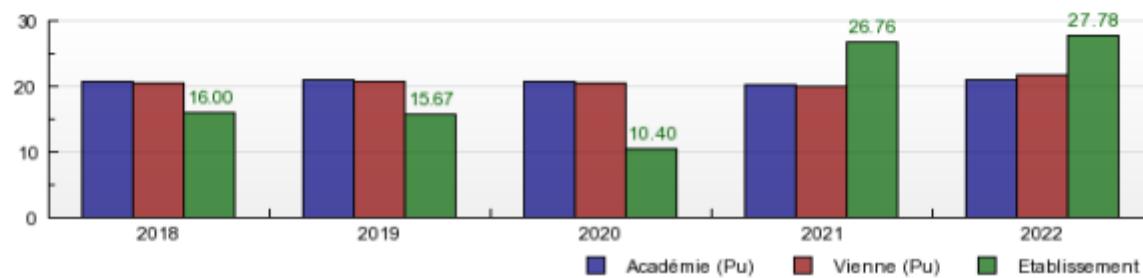
■■■ Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde GT en % (APAE)

Taux de passage 3ème-2GT (APAE)	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	61.83	60.92	62.85	61.72	60.41
Vienne (Pu)	64.38	62.39	62.96	62.11	60.25
Etablissement	72.00	76.12	76.00	61.27	64.29
Effectif	100	134	125	142	126



■■■ Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en CAP, 2nde professionnelle en % (APAE)

Taux de passage 3ème-Form.Prof (APAE)	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	20.79	20.91	20.74	20.26	21.01
Vienne (Pu)	20.41	20.63	20.61	20.08	21.83
Etablissement	16.00	15.67	10.40	26.76	27.78
Effectif	100	134	125	142	126



■■■Devenir des élèves du collège en fin de 2d GT : Taux de passage en 1ère générale en % (APAE)

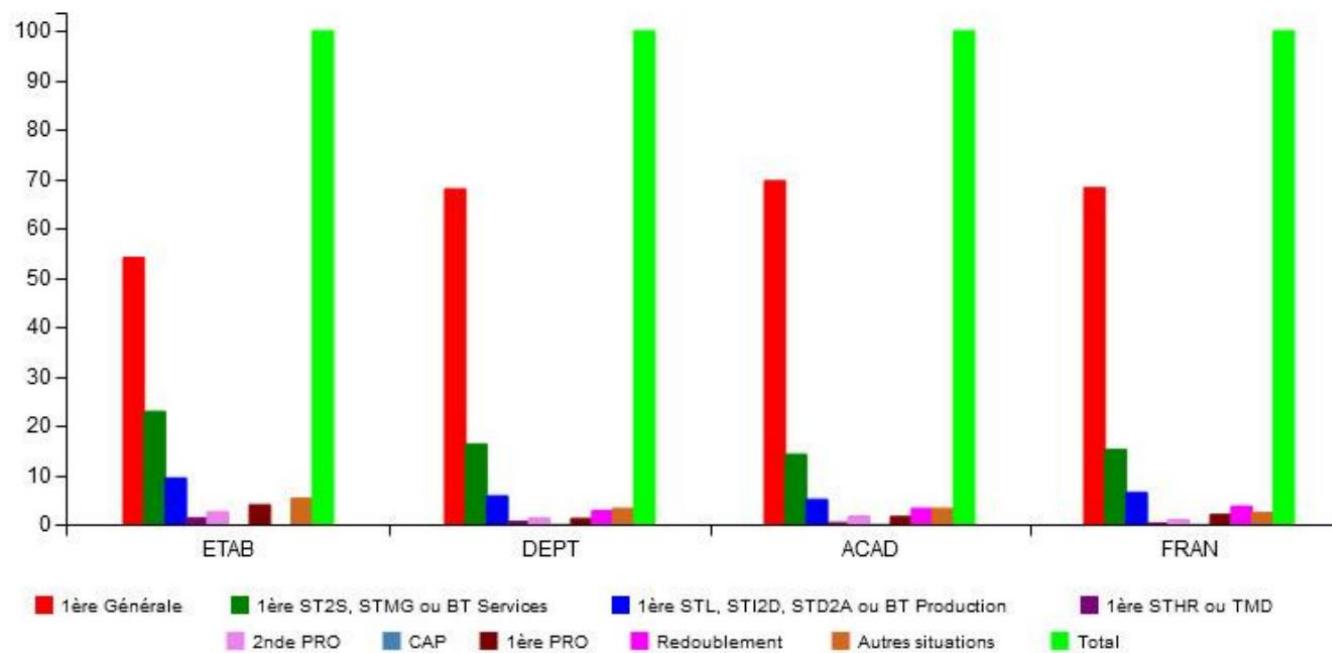
Devenir él. du CLG : 2nde GT vers 1ère Gén	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	66.46	68.61	68.06	67.15	64.18
Vienne (Pu)	66.61	67.37	66.30	66.24	62.15
Etablissement	41.54	54.05	50.00	40.00	46.59
Effectif	65	74	104	95	88

■■■Devenir des élèves du collège en fin de 2d GT : Taux de passage en 1ère technologique en % (APAE)

Devenir él. CLG : 2nde GT vers 1ère Tech	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	22.35	20.64	22.40	22.01	24.32
Vienne (Pu)	24.75	23.57	25.27	23.73	27.24
Etablissement	47.69	33.78	41.35	37.89	43.18
Effectif	65	74	104	95	88

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT - Public+Privé

Etablissement : 0860876K - Collège George Sand - CHATELLERAULT



Retard 1 an ou + entrée en 6^{ème}

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	6.62	4.97	4.00	3.79	5.00
Vienne (Pu)	6.11	4.31	3.14	2.88	3.82
Etablissement	10.79	8.70	3.76	6.62	2.78
Effectif	139	138	133	136	144

Taux de mentions

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	66.34	65.40	75.69	69.68	67.99
Vienne (Pu)	67.65	67.40	75.64	68.09	65.18
Etablissement	65.56	54.92	63.21	49.22	52.78
Effectif	90	122	106	128	108

Taux d'accès 6^{ème}-3^{ème} 4 ans dans le même collège :

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	78.40	78.31	78.72	78.26	76.92
Vienne (Pu)	79.69	78.71	79.21	79.26	77.38
Etablissement	79.41	81.03	81.54	67.63	64.49
Effectif	136	116	130	139	138

Les cordées de la réussite

Le collège George Sand est rattaché à deux cordées de la réussite :

- **Partenariat entre l'IUT de Châtellerault et le Collège George Sand (REP+) : 45 élèves ;**

Le collège George Sand est bénéficiaire de ce dispositif depuis 7 années. Une enseignante de Sciences Physiques en est la référente. Le travail est mené avec l'IUT de Poitiers et plus précisément avec des étudiants en 2ème année de DUT de chimie.

Jusqu'à l'année scolaire 2019-2020, un groupe d'élèves de 3ème (entre 9 et 14 élèves) originaire de plusieurs classes travaillait avec les étudiants sur un sujet en sciences qu'ils avaient choisi ensemble.

Depuis 4 ans, des élèves allophones de 3ème sont intégrés au dispositif.

Les séances avaient lieu sur l'année, de décembre à mars. Elles s'articulaient autour de manipulations au collège, à l'IUT de mesures physiques à Châtellerault ou de chimie à Poitiers.

Des visites d'entreprises en lien avec le projet ont été organisées ainsi que des visites d'écoles de l'enseignement supérieur. Cela se clôturait par un séjour de deux ou trois jours en lien avec le thème.

L'objectif était donc de réaliser une production ou bien de mener une réflexion scientifique par le biais des expériences et participer à deux concours de sciences (C Génial Collège et Faites la science).

Pour l'année 2020-2021 et en raison de la crise sanitaire, les étudiants de deuxième année sont venus animer 4 séances de Travaux Pratiques de chimie en lien avec le programme dans une classe de 4ème et de 5ème.

La survie de cette cordée n'est pas garantie car elle est impactée par la réforme des diplômes ayant un impact sur les nouvelles maquettes de formation (passage des DUT en BUT).

- **Partenariat avec l'Ecole du Centre Ouest des Avocats de Poitiers : 60 élèves**

Les quatre collèges de la Vienne situés en éducation prioritaire participent à un concours d'Eloquence auquel les élèves avocats contribuent par leur accompagnement auprès des collégiens. Initié lors de l'année 2018-2019, il met donc en compétition des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} lors d'une prestation d'éloquence de 5 minutes maximum. Ce concours se déroule en deux temps : un premier temps en interne qui permet de dégager 4 finalistes par établissement et un second temps où les 16 finalistes se rencontrent lors du jury final composé de personnalités publiques (DASEN de la Vienne, Doyen de la faculté, Avocat, journaliste...).

Dans un premier temps, les collégiens se déplacent à l'école d'avocats pour assister à un cours de plaidoirie. Les élèves avocats se déplacent au sein du collège pour conseiller les élèves tant sur le fond de leur texte que sur la forme. Ils reviennent ensuite pour aider les finalistes dans leur préparation.

Le jury final se tient devant tous les élèves qui ont participé à ce concours ainsi que les familles des finalistes.

Pour le collège George Sand, les élèves participant soit en classe quand des professeurs sont volontaires pour mener ce projet soit en club. Lors de l'année scolaire 2021-2022, ce sont 57 élèves qui ont participé à ce projet et les 3 élèves qui sont montés sur le podium étaient 3 élèves du collège George Sand.

L'édition 2022-2023 est lancée dans la même dynamique que l'an passé.

2. Les établissements du premier degré

a. Composition et effectifs des écoles du 1^{er} degré :

Le réseau est composé de 4 écoles primaires. Comme précisé dans un paragraphe précédent, le secteur de collège est composé de 8 écoles dont quatre sont classées en REP+.

Tableau 3 : Établissement scolaire du premier degré et effectifs par niveau

Nom de l'école	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
Ecole primaire Maurice Carême 0860859s	6	9	10	10	11	13	13	11	6	10	99
Ecole Primaire Matisse-Lakanal-Littré 0860727Y	16	40	53	40	48	35	31	47	34	9	353
Ecole Primaire Antoine Laurent de Lavoisier 0860200A	14	28	30	25	35	28	28	28	30	---	246
Groupe scolaire Jacques Prévert 0861183U	5	25	21	15	20	27	28	28	24	7	196
TOTAL D'ÉLÈVES DANS LE PREMIER DEGRÉ											894

Le réseau REP+ se caractérise par la présence d'établissements à la taille conséquente à l'exception de l'école primaire Maurice Carême qui flirte avec les 100 élèves. C'est le résultat de deux évolutions récentes dans la structuration de ces établissements avec deux fusions récentes : l'école maternelle Matisse avec l'école élémentaire Littré-Lakanal devenant ainsi l'école primaire Matisse-Lakanal-Littré ; l'école maternelle Jacques Prévert et l'école élémentaire Jacques Prévert devenant ainsi le Groupe scolaire Jacques Prévert.

L'école primaire Lakanal, qui compte un peu plus de 350 élèves, est l'établissement le plus important par son nombre d'élèves.

La taille de ces établissements confère l'avantage de donner aux directrices la possibilité d'avoir des décharges complètes ce qui s'avère être un avantage dans le cadre de l'éducation prioritaire pour faciliter le travail avec les partenaires du territoire.

Il faut également noter que l'école primaire Antoine Laurent de Lavoisier est une école d'application qui concentre la présence de six PEMF, atout majeur pour une école située en éducation prioritaire.

Les classes dédoublées

La mise en place des classes dédoublées s'est déroulée selon le calendrier national (à partir de 2017) et le tableau suivant reprend le nombre de classes dédoublées par niveau par établissement.

Ce lancement des dédoublements a été couplé d'un gros travail de formation auprès des personnels.

Tableau 4 : Nombre de classes dédoublées au sein du REP+

Nom de l'école	Nombre de classes dédoublées en 2022/2023			TOTAL
	GS	CP	CE1	
Ecole primaire Maurice Carême 0860859s	1	1	1	3
Ecole Primaire Matisse-Lakanal- Littré 0860727Y	3	3	3	9
Ecole Primaire Antoine Laurent de Lavoisier 0860200A	2	3	2	7
Groupe scolaire Jacques Prévert 0861183U	1	2	2	5
TOTAL DES CLASSES DÉDOUBLÉES				24

C. Axes de la cité éducative

La cité éducative se déploie sur le QPV Lac – Renardières -Ozon (Cf figure 1), c'est-à-dire sur le territoire, l'espace vécu, des enfants scolarisés dans les établissements du REP+ George Sand. Une extension a été faite au quartier de Coubertin dans lequel est implanté l'école primaire Maurice Carême.

A noter qu'une école du REP Jean Macé, l'école primaire Léo Lagrange, est intégrée dans la cité éducative au sein du quartier des Renardières.

La cité éducative de Châtellerault est née d'un processus de concertation entre les acteurs du territoire qui s'est décliné en plusieurs étapes :

- La rédaction du dossier d'éligibilité en décembre 2020 ;
- La rédaction du dossier de candidature en mars 2021 ;
- La rédaction du plan d'actions et de financement en mai 2021 ;
- La définition des axes stratégiques lors de temps de travail partenariaux en juin 2021 ;
- La co-rédaction avec les partenaires du protocole de suivi en septembre 2021.

Tout ce travail a abouti à la labellisation de la Cité éducative le 4 octobre 2021.

Conformément à la réglementation, la cité éducative s'organise dans un cadre national et selon 3 axes :

- Axe 1 : Conforter le rôle de l'école ;
- Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative ;
- Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles.

Ces axes ont permis de lancer un travail avec les partenaires pour définir les six orientations stratégiques de la cité éducatives qui sont les suivantes :

- Favoriser l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité par la co-éducation, co-construction
- Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
- Faire ensemble / développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire / aller vers
- Se former / recruter des professionnels éducatifs du territoire
- Expérimenter / oser / voir ailleurs
- Valoriser les initiatives vertueuses des professionnels, des habitants, des jeunes...

Le temps de concertation intégré au plan de formation REP+ a permis une consultation de toutes les écoles. Après un temps de présentation de ce qu'est une cité éducative, une concertation de type "intelligence collective" a été menée au sein de toutes les écoles pour faire émerger les enjeux et les besoins de chaque école. L'idée était donc d'accompagner les équipes dans le ciblage de projet pouvant être accompagné par la Cité éducative de Châtellerault.

D. Synthèse

L'année 2021/2022 a été propice à la récolte de nombreuses données. En effet, le collège George Sand, tête de réseau, a fait l'objet d'une autoévaluation. Dans le même temps, l'école primaire Lakanal, la plus grosse école du REP+ (350 élèves environ), a été désignée comme école pilote pour la réalisation d'autoévaluation dans le premier degré. Enfin, la labellisation de la Cité éducative de Châtellerault a également induit un travail d'introspection, pour guider les équipes d'école à déposer des projets.

Le tableau suivant est une tentative de synthèse des éléments récoltés dans le cadre de toutes ces consultations.

Les forces	Les faiblesses
<ul style="list-style-type: none">· AP et autres dispositifs· Volonté du travail en équipe et temps concertation· Accompagnement élèves en difficultés· Travail collaboratif entre élèves· Effectif réduits par classe· Dédoublements des classes de CP/CE1/GS· Dispositifs du collège: UPE2A/ section foot / AS / Chorale / foyer / CDI / AP· Dispositifs dans les écoles : ULIS / UPE2A· Investissement important de toute la communauté éducative lors d'événements ponctuels· Sentiment de sécurité à l'intérieur du collège / Ecoles· Engagement dans des actions et projets (collège : semaine verte, CESC, option Média, option environnement / Ecoles : projets menés en partenariat avec les acteurs du territoire)· Ancienneté et expérience des personnels· REP+: moyens humains et matériels, communication, co-intervention, assistants pédagogiques· Engagement de la communauté éducative· Qualité de la communication personnels/parents· Suivi professeurs/élèves + Pronote pour le collège	<ul style="list-style-type: none">· Progressivité des apprentissages pas assez évaluée· Nivellement par le bas· Réorganisation des EDT qui ne suivent pas les besoins des élèves· Besoin de personnels administratif (écoles et collège)· La relation entre les élèves· Regard sur les élèves de la SEGPA au collège· Décrochage scolaire· Discours différents entre les différents intervenants (manque de communication et de cohérence éducative => règles à harmoniser)· Des formations qui n'apportent pas les réponses attendues· Manque d'investissement des parents (présence dans les instances, utilisation de Pronote au collège, participation aux réunions de rentrée pour les écoles)· Manque de temps pour développer les projets· Méconnaissance des partenaires possibles pour développer les projets· Manque d'implication des parents dans les instances et projets du collège· Manque de moyens financiers pour développer les projets
Les opportunités	Les menaces

- Diversité des élèves
- FLS
- Possibilité d'accompagnants pour les élèves en difficulté
- Infrastructure à proximité
- Confiance avec les parents
- Mixité culturelle
- Équipe pluridisciplinaire riche avec des personnes ressources
- Rep+: budget, projets, diversité des élèves
- Jeunes enseignants qui arrivent avec des méthodes et visions nouvelles, porteuses d'ouverture
- Motivation des personnels à mettre en place des projets et des partenariats
- Nombreuses structures socioculturelles, sportives et éducatives locales
- Implication des parents dans la réussite de leur enfant

- Perte du goût de l'effort chez les élèves
- Parents moins disponibles
- Réseaux sociaux / Harcèlement
- Problème d'orientation : CM2 / 6^{ème} et 3^{ème} / Seconde
- Désengagement, burn-out, fatigue des personnels
- Dégradation de l'ambiance au sein de l'équipe enseignante
- Pénurie de profs
- Diversification et multiplication des tâches de l'équipe éducative
- Parents qui se reposent de plus en plus sur le collège pour des questions éducatives et familiales
- Méconnaissance des fonctions des partenaires locaux

Cette synthèse met en avant quelques points saillants qui permettent de valoriser les forces et les opportunités à saisir. Cela permet également de faire remonter les faiblesses et les menaces auxquelles il convient de trouver des réponses. La rédaction du projet de réseau s'attache à développer les actions et activités qui ont

III. PARTIE 3 : PRIORITES ET OBJECTIFS

A. AXE 1 : réussite de tous les élèves en développant la co-éducation

La réussite de tous les élèves passe par une prise en charge de la diversité des élèves. De nombreux leviers, dispositifs institutionnels existent et méritent d'être soulignés. Il convient donc de poursuivre le travail d'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (PPS, PPRE, PAP) qui permettent une différenciation des contenus, du travail personnel, des évaluations pour une adaptation des apprentissages et une orientation adaptée.

L'implication et la confiance des parents est un vecteur de réussite essentiel.

La dimension de coéducation prend tout son sens avec la mobilisation des acteurs du territoire pour la réussite des élèves. Ils sont impliqués dans de nombreux projets portés, notamment, par la Cité éducative qui a favorisé la synergie des acteurs.

Les évaluations nationales sont des outils précieux d'analyses qui permettent de mettre en œuvre les aides aux élèves en situation de fragilité. Au collège par exemple, le dispositif "Travail encadré" bloque une heure dans l'emploi du temps de toutes les classes pour mener des dispositifs variés selon les niveaux (fluence, devoirs faits, co-intervention maths, AP mathématiques et français).

Dans les écoles primaires, les évaluations nationales et les bilans de cycles aident les enseignants à avoir une approche stratégique pour travailler la fluence et la résolution de problème notamment. Cela permet de mieux cibler les élèves pouvant bénéficier des activités pédagogiques complémentaires.

La réussite des élèves passe également par la sécurisation du parcours des élèves de la première scolarisation à l'orientation post-troisième en ayant une attention particulière à toutes les phases de transition (CM2/6ème et 3ème/2nde). Au-delà des commissions d'harmonisation bien installées sur notre réseau, de nombreuses initiatives sont prises et aujourd'hui facilitées par la mise à disposition de deux 0,25 ETP dédiés à la Cité éducative.

Le collège George Sand s'engage dans une nouvelle approche de l'orientation avec une extension plus formalisée du parcours avenir dès la 5ème.

B. AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages

Le territoire de Châtellerault est engagé dans le dispositif "Territoire Numérique Éducatifs" (TNE). Plus particulièrement, une des écoles du réseau d'éducation prioritaire REP+, l'école primaire Antoine Laurent de Lavoisier a été ciblée. La spécificité du public accueilli a motivé cette école à donner une dimension plurilinguisme au projet développé. Un travail est donc en cours de construction et le fruit de ce travail a vocation à être partagé au niveau du réseau, voire au-delà.

Au collège George Sand, la volonté est de maintenir les actions qui sont développées comme l'aide personnalisée "Informatique" par exemple. Le travail de PIX dès la 6ème est également un objectif affiché.

Il convient d'utiliser de façon régulière les outils pédagogiques disponibles afin de favoriser, entre autres, les moyens de différenciation au service des élèves. Tout cela induit des actes de formation à destination des enseignants.

C. AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

Le Réseau REP+ George Sand s'empare pleinement de l'enjeu lié au climat scolaire et en particulier à l'épineuse question du harcèlement scolaire. Au-delà du déploiement du dispositif pHARe sur tous les établissements avec une formation progressive des équipes, le collège a fait le choix de faire appel à l'AROEVEN pour former des ambassadeurs du vivre ensemble. Cette action a vocation à vite être développée sur les écoles du primaire.

Tout ce travail autour du vivre est largement un CESCE très actif sur le collège George Sand autour de nombreux thèmes (harcèlement, éducation à la sexualité, addictions, égalité filles / garçons...).

Le collège et une école du réseau ont la chance de pouvoir faire l'objet d'une immersion / expérimentation menée par Edith Maruejouls, spécialiste des aménagements des cours de récréation. Cette étude sera une opportunité pour toutes les écoles du réseau de bénéficier des préconisations formulées dans ce cadre.

Devenir citoyen est aussi se projeter sereinement dans l'avenir et l'accompagnement des élèves en difficulté et parfois exclus ou bientôt exclus revêt une importance capitale pour ne pas aboutir à un décrochage scolaire. Celui-ci se distinguent davantage par de l'absentéisme dans le premier degré et le déploiement d'un médiateur social en milieu scolaire permettra également d'expérimenter de ce dispositif au service des élèves.

D. AXE 4 : Cohésion et formation des personnels

L'éducation prioritaire renforcée permet la mise en œuvre de formations. Les heures dédiées sont organisées de manière différente selon le premier et second degré. Initialement organisées par cycles, ces formations sont aujourd'hui proposées sous la forme de thématiques, en lien direct avec les besoins remontés par les enseignants. Elles ont pour atout de permettre aux personnels des écoles et du collège de se rencontrer dans ces formations.

Aujourd'hui cinq thématiques (15 heures) sont proposées : la communication bienveillante, le plurilinguisme, la classe dehors, les sciences cognitives dans la classe, les élèves à besoins particuliers. Elles ont vocation à être reconduites les prochaines années sur un turn over.

Un forum de l'éducation prioritaire (3 heures) est également formalisé avec un temps de formation (1h30) et un temps avec les partenaires du territoire (1h30). Ce forum est possible grâce à la bonne articulation avec la Cité éducative.

Enfin, cette cité éducative permet la mise en place de formations ouvertes auxquelles peuvent participer des collègues de l'éducation nationale (membres du RASED, infirmières scolaires, CPE) afin de partager une culture et des outils communs : approche systématique, expérimentation des ateliers de la pensée critique chez les jeunes des quartiers populaires, approche multisensorielle, notamment.

Un programme riche et diversifié qui ne doit pas occulter l'importance d'accompagner les équipes sur les plans de formation français, mathématiques ainsi que les formations relatives à l'enseignement dans les classes dédoublées.

IV. PARTIE 4 : DECLINAISON DES AXES ET DES ACTIONS

Code couleur des activités associées

- 1^{er} degré
- 1^{er} et 2nd degrés
- 2nd degré

A. AXE 1 : Réussite de tous les élèves en développant la coéducation

1. ACTION 1 : Prise en charge de la diversité des élèves

- Activité associée 1 : Une cellule EBP à saisir
- Activité associée 2 : Optimisation des outils institutionnels (PPRE, PAP, PPS, LPI) pour une meilleure prise en charge des besoins spécifiques de chaque élève.
- Activité associée 3 : Une formation REP+ déployée sur la prise en charge des enfants DYS et EBP

2. ACTION 2 : Actions spécifiques au regard des évaluations nationales et bilans de cycles

- Activité associée 1 : Un travail de la fluence mené du cycle 2 au cycle 3
- Activité associée 2 : Travail encadré
- Activité associée 3 : Des co-interventions en mathématiques pour étayer les apprentissages et prendre en compte la diversité des publics
- Activité associée 4 : Des accompagnements personnalisés en mathématiques et en français

3. ACTION 3 : Sécuriser le parcours de l'élève et développer l'estime de soi et la confiance

- Activité associée 1 : Dispositif "Passerelle" pour une première scolarisation réussie
- Activité associée 2 : Des actions de liaisons inter-cycles et inter-degré à conforter : Les Yeux dans les Pages
- Activité associée 3 : Des classes transplantées
- Activité associée 4 : Une pédagogie de l'orientation transformée : un parcours avenir par niveau dès la 5ème

4. ACTION 4 : Des approches pédagogiques transversales

- Activité associée 1 : Apprendre de façon ludique : une pédagogie centrée sur le jeu
- Activité associée 2 : Une ouverture au-delà du quartier par l'EPS et par l'USEP pour toutes les écoles
- Activité associée 3 : Une formation REP+ dédiée à "Classe dehors"
- Activité associée 4 : Concours d'éloquence

B. AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages

1. ACTION 1 : Territoire Numérique Éducatif (TNE)

- Activité associée 1 : Territoire numérique éducatif

C. AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

1. ACTION 1 : Lutter contre le harcèlement scolaire

- Activité associée 1 : Des élèves ambassadeurs du vivre-ensemble
- Activité associée 2 : Déploiement du programme pHARe

2. ACTION 2 : Prévention du décrochage scolaire

- Activité associée 1 : Sas d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de décrochage - Transitions et exclusions

- Activité associée 2 : Une expérimentation de médiation sociale en milieu scolaire

3. ACTION 3 : Conforter le CESCE

- Activité associée 1 : intitulé

4. ACTION 4 : Sensibilisation à l'égalité filles / garçons

- Activité associée 1 : Réflexion sur le réaménagement d'une cour d'école : une immersion / diagnostic / préconisations au sein du groupe scolaire de Prévert et du collège George Sand

D. AXE 4 : Cohésion et formation des personnels

1. ACTION 1 : un plan de formation REP+ diversifié

- Activité associée 1 : Forum de l'éducation prioritaire
- Activité associée 2 : Plan de formation thématique
- Activité associée 3 : Accompagnement des personnels enseignants dans les classes dédoublées

2. ACTION 2 : des formations ouvertes avec les partenaires du territoire via la Cité éducative

- Activité associée 1 : Approche systémique
- Activité associée 2 : Atelier de la pensée critique chez les jeunes des quartiers populaires
- Activité associée 3 : Approche multisensorielle

V. PARTIE 5 : DECLINAISON DES AXES EN FICHES ACTIONS

AXE 1 : Réussite de tous les élèves en développant la coéducation

ACTION 1 : Prise en charge de la diversité des élèves

- *Activité associée 1 : Une cellule EBP à saisir*

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1 et priorité 2
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Une cellule EBP à saisir
Public concerné	Tous les élèves du Cycle 1 au Cycle 4, scolarisés au sein du REP+ (mais plus largement dans les QPV de Châtellerault) présentant un profil spécifique : grandes difficultés comportementales, troubles du comportement, enfants qui ne s'adaptent pas aux conditions d'accueil collectif et enfants en cours de diagnostic.
Descriptif succinct de l'action	Dans le cadre de la Cité éducative, il a été constitué une cellule de professionnels pour apporter des réponses concrètes et rapides aux enseignants qui ont, au sein de leur classe, des élèves à besoins particuliers (handicap, inclusion, profil DYS...). Cette cellule est composée de membres permanents (équipe 1) ... : <ul style="list-style-type: none"> - Le référent de parcours "enfants avec des besoins spécifiques" de la collectivité ; - Le référent handicap extrascolaire ; - Le PARI 86 ; - Psychologue du PRE ; - Animatrice du PRE ; - Intervenante libérale : psychomotricienne et ergothérapeute. ... et de membres opérationnels (équipe 2) : <ul style="list-style-type: none"> - Direction d'écoles (REP+) ; - Enseignants / ATSEM ; - Réseaux d'aide ; - Infirmière scolaire ; - Directeurs du périscolaire.

	<p>Les directions du REP+ et la Principale du collège peuvent saisir cette cellule pour présenter une situation.</p> <p>Il s'agit de permettre aux professionnels d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions et d'avoir un accueil adapté et personnalisé.</p> <p>Il s'agit donc de coconstruire un projet d'accueil individualisé avec les différents acteurs mais aussi d'élaborer un protocole d'accueil, une fiche de suivi et de mettre en place une analyse de pratique.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Année scolaire 2022/2023 renouvelable sur la durée du projet de réseau</p> <p>Equipe 1 : rencontres hebdomadaires</p> <p>Equipe 2 : rencontres 2 fois par trimestre</p>
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - fiche de suivi et d'observation du comportement de l'enfant - contenu des échanges des professionnels - nombre de temps communs entre acteurs - implication et présence des professionnels lors des rencontres - analyse des situations à l'aide des fiches de suivi et des protocoles mis en place - nombre d'enfants suivis - changement de comportement des enfants - amélioration du climat scolaire et sur les différents temps d'accueil de l'enfant

- Activité associée 2 : Optimisation des outils institutionnels (PPRE, PAP, PPS, LPI) pour une meilleure prise en charge des besoins spécifiques de chaque élève.

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1 et Priorité 2
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Optimisation des outils institutionnels (PPRE, PAP, PPS, LPI) pour une meilleure prise en charge des besoins spécifiques de chaque élève.
Public concerné	Les élèves Les parents Les équipes enseignantes
Descriptif succinct de l'action	Formaliser de façon régulière les étayages, les différenciations... mis en œuvre pour accompagner les élèves dans les outils institutionnels. Transmission de ces écrits aux différents membres de la communauté éducative
Mise en œuvre / échéance	Année scolaire 2022/2023 renouvelable sur la durée du projet de réseau
Indicateurs / Critères d'évaluation	Nombre PPRE, PAP, PPS

- Activité associée 3 : Une formation REP+ déployée sur la prise en charge des enfants DYS et EBP

Priorité du Référentiel EP	Priorité 5
Axe du Projet Académique	AXE 4 : Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientation stratégique : Se former, recruter des professionnels éducatifs du territoire
Intitulé de l'activité associée	Une formation REP+ déployée sur la prise en charge des enfants DYS et EBP
Public concerné	Enseignants du REP+ du premier et du second degré inscrits volontaire
Descriptif succinct de l'action	<p>Cette action est développée dans le cadre du plan de formation REP+.</p> <p>Les pilotes du réseau ont validé une évolution de fonctionnement en proposant des modules de formation thématique. Les thématiques choisies émanent d'une concertation auprès des enseignants (auto-évaluation d'écoles et du collège, concertation Cité éducative). Ces formations s'appuient sur l'EAFC dans la mesure du possible mais peuvent être également montées sur mesure pour répondre à des enjeux très spécifiques.</p> <p>C'est le cas de cette formation sur la prise en charge des enfants DYS et EBP.</p> <p>Les objectifs de cette formation est de permettre aux enseignants de mieux comprendre les comportements observés en classe mais aussi le fonctionnement institutionnel, les démarches et les problématiques de diagnostic et d'éventuelles orientations.</p> <p>Enfin, l'objectif est d'apporter des réponses pédagogiques concrètes à proposer au sein des classes pour permettre aux enseignants un accueil dans de bonnes conditions et qui n'a pas d'impacts trop conséquents sur le fonctionnement de la classe.</p> <p>A une autre échelle, c'est aussi permettre aux équipes de mieux vivre des situations qui sont parfois difficiles.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Année scolaire 2022 / 2023 renouvelable sur la durée de vie du projet de réseau</p> <p>15 heures de formation ont donc été développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 heures (3 x 3 heures) des mercredis après-midi : <ul style="list-style-type: none"> ● un temps sur les troubles du comportements ● un temps sur les TND ● un temps sur l'outil pédagogique - 6 heures (2 x 3 heures) sur des temps de classes : études de cas et échanges de pratiques
Indicateurs / Critères d'évaluation	<p>Nombre d'enseignants formés par année scolaire</p> <p>Impact sur les apprentissages</p> <p>Bien-être des élèves</p>

ACTION 2 : Actions spécifiques au regard des évaluations nationales et bilans de cycles

- Activité associée 1 : Un travail de la fluence mené au cycle 2 et cycle 3

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Un travail de fluence mené au cycle 2 et au cycle 3
Public concerné	Tous les élèves du cycle 2 au cycle 3
Descriptif succinct de l'action	Si la fluidité n'assure pas à elle seule la compréhension des textes, elle est une de ses conditions essentielles. Développer la fluidité est donc primordial, d'autant que tous les enseignements disciplinaires - et donc tous les apprentissages à réaliser par les élèves s'appuient sur des supports à lire. L'ensemble des écoles primaires ont bien saisi cet enjeu et elles travaillent toutes sur la fluence. Les modalités sont différentes selon les écoles, selon les cycles. Différentes méthodes sont également utilisées (A moi de Lire - Fluence pour CP, Tic-tac syllabes (CP), Cigale (à partir de CE1). Le collège est aussi très engagé dans ce travail de la fluence.
Mise en œuvre / échéance	Les mises en œuvre sont différentes selon les établissements. Les séances s'étalent sur toute l'année des périodicités qui varient selon les écoles. La mise en œuvre se fait majoritairement en demi-groupes (en autonomie ou dirigée). Au collège, les groupes de fluence sont réalisés à partir des tests de début d'année, les séances sont animées par un enseignant (plusieurs disciplines représentées), les groupes sont définis de vacances à vacances. Les élèves qui ont bénéficié du dispositif repassent le test en fin d'année.
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats aux évaluations nationales - Résultats aux évaluations internes aux établissements

- Activité associée 2 : Travail encadré

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Travail Encadré
Public concerné	Tous les élèves du collège, dans les emplois du temps
Descriptif succinct de l'action	Méthodologie, faire son travail personnel, accompagnement personnalisé, soutien, remédiation, projets, accompagnement à l'orientation
Mise en œuvre / échéance	Niveau 6^{ème} la classe se divise en 3 groupes: Fluence, Info Doc, Devoirs faits Niveau 5^{ème} la classe se divise en 4 groupes : AP français, AP maths, Conversation en anglais, Devoirs faits Niveau 4^{ème} chaque élève choisit un parcours éducatif en fonction de ses goûts sur les 11 parcours proposés (vélo, Art, Italien, Cuisine, Conservatoire, Chinois, Russe, Environnement, Média, Gymnastique, Avenir) et sur les périodes hors projet, l'élève est positionné en Devoirs Faits. Niveau 3^{ème} le projet est basé sur l'orientation et la préparation aux examens et se fait en co-intervention professeur principal et assistant pédagogique
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du sentiment d'autonomie de l'élève lui-même (gestion du temps, des tâches, compréhension) - Anticipation et investissement du dispositif par l'élève - Perception des parents sur le développement de l'autonomie de l'élève

- Activité associée 3 : Des co-interventions en mathématiques pour étayer les apprentissages et prendre en compte la diversité des publics

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Des co-interventions mathématiques pour étayer les apprentissages et prendre en compte la diversité des publics
Public concerné	Tous les élèves du collège de la 6ème à la 3ème 1h quinzaine
Descriptif succinct de l'action	- les interventions sont préparées en équipe disciplinaire - les heures de co-enseignement sont incluses dans le service des enseignants
Mise en œuvre / échéance	Mise en œuvre depuis plusieurs années avec une généralisation à la rentrée 2021
Indicateurs / Critères d'évaluation	Notes à l'épreuve ponctuelle de mathématiques au DNB Niveaux de maîtrise des domaines D1-3 du socle en fin de cycle 3 et en fin de cycle 4

- Activité associée 4 : Des accompagnements personnalisés en mathématiques et en français

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1 et Priorité 2
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Des accompagnements personnalisés en mathématiques et en français
Public concerné	Niveau 5ème
Descriptif succinct de l'action	Dans le cadre du dispositif Travail Encadré des classes de 5ème : L'AP s'organise par période de vacances à vacances sur "prescription" des enseignants de la classe et selon un planning défini en amont des notions travaillés en AP. Ce dispositif s'adresse aux élèves en maîtrise fragile sur ces notions.
Mise en œuvre / échéance	Mise en œuvre depuis la rentrée 2021, à raison d'une heure hebdomadaire, 7 classes alignées sur 2 barrettes le mardi après-midi.
Indicateurs / Critères d'évaluation	Evaluation des progrès sur les compétences travaillées Nombre d'élèves bénéficiant du dispositif.

ACTION 3 : Sécuriser le parcours de l'élève et développer l'estime de soi et la confiance

- Activité associée 1 : Dispositif "Passerelle" pour une première scolarisation réussie

Priorité du Référentiel EP	Priorité 3
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	<p>AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Dispositif "Passerelle" pour une première scolarisation réussie
Public concerné	Les élèves concernés par une première scolarisation, en particulier les élèves de TPS et de PS
Descriptif succinct de l'action	<p>Dans le cadre de la Cité éducative, les écoles vont être associées à démarche partenariale (PMI, CCAS, EN, Collectivité...). L'objectif est de repenser l'approche dans le but de mieux accueillir l'enfant dès sa première scolarisation en fonction de ses besoins.</p> <p>Plusieurs pistes sont à emprunter :</p> <ul style="list-style-type: none"> Modéliser le mode d'accueil (cohérence matériel, communication, rythme de l'enfant) ; Favoriser le modèle multi-accueil : accueil échelonné, plus de lien entre école et crèche, possibilité de garder l'enfant en crèche un certain temps sans obligation d'une rentrée scolaire à date fixe ; Inclure la dimension « personnes et objets transitionnels » ; Proposer en amont la semaine de l'école maternelle aux parents de crèche ; Mise en place d'espaces parents lors des premières séparations. <p>Toutes ces pistes sont en train d'être travaillées en concertation pour proposer des actions innovantes à la rentrée de septembre 2023.</p>
Mise en œuvre / échéance	Rentrée de septembre 2023
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves concernés par le dispositif Baisse des situations difficiles dans les écoles Repérage des enfants à besoins particuliers Ressenti des enseignants sur le climat de classe

- Activité associée 2 : Des actions de liaisons inter-cycles et inter-degré à conforter

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Des actions inter-cycles et inter-degrés à conforter : Les Yeux dans les Pages
Public concerné	Tous les élèves du cycle 3 du réseau (CM1-CM2-6ème)
Descriptif succinct de l'action	<p>Les Yeux dans les Pages (YDLP) est un prix littéraire organisé spécifiquement pour l'éducation prioritaire de Châtellerault (REP de Jean Macé et REP+ de George Sand). Ce projet est mené en partenariat entre les écoles, les collèges et le réseau de médiathèques de Grand Châtellerault.</p> <p>La sélection est faite collégialement entre tous les partenaires. Une présentation est faite aux élèves par les documentalistes et les médiathécaires dans les structures du territoire.</p> <p>Chaque élève lit une série de 4 livres. Un temps est organisé au collège pour réaliser des jeux sur les thématiques des livres. Un vote est ensuite organisé pour élire le livre lauréat.</p> <p>Pour finir, une rencontre avec un ou plusieurs auteurs est organisée pour une partie des classes selon une rotation programmée chaque année.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Fin juin de l'année N-1 : bilan de l'année écoulée et choix du thème de l'année N</p> <p>Septembre : Comité de sélection</p> <p>Novembre : présentation des œuvres aux collègues enseignants (écoles et collèges)</p> <p>Décembre à février : lecture des ouvrages pour les élèves</p> <p>Mars : échange écoles / collège => organisation de jeux sur les thématiques des livres</p> <p>Mai : vote des élèves</p> <p>Juin : rencontre avec le ou les auteurs</p>
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves participants aux prix littéraires - Questionnaire de satisfaction des élèves

- Activité associée 3 : Des classes transplantées

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Des classes transplantées
Public concerné	Tous les élèves de CM1-CM2 (étendu à tous les élèves du secteur de collège)
Descriptif succinct de l'action	<p>Impulsée dans le cadre de projet de réseau ECLORE, les collèges ont pris l'initiative de proposer aux classes de CM1 et CM2 d'installer des classes transplantées au sein du collège.</p> <p>Il s'agit de venir une journée entière au collège avec plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les locaux du collège => course d'orientation réalisée au sein de l'établissement (localisation des lieux et des fonctions) - prise du repas à la restauration scolaire - Connaître les différents options présentes en 6ème (français antique et allemand => présentation faite à tous les élèves par les professeurs et/ou les élèves en charge de ces options) ; - Echange de pratiques et co-intervention entre les enseignants du premier et second degré : notamment en français, mathématiques et histoire-géographie.
Mise en œuvre / échéance	Tous les ans durant la période de stage des 3èmes => en novembre
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de classes participantes - Nombres d'enseignants du collège participants aux co-interventions - Nombre d'élèves intégrant les options du collège

- Activité associée 4 : Une pédagogie de l'orientation transformée : un parcours avenir par niveau dès la 5ème

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientations stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Une pédagogie de l'orientation transformée : un parcours avenir par niveau dès la 5ème
Public concerné	Tous les élèves du collège
Descriptif succinct de l'action	Mieux accompagner nos élèves sur le chemin de l'orientation: - En 3 ^{ème} : suivi individuel dans le cadre du travail encadré, renforcer le tutorat prof/élève, accompagner les élèves au lycée professionnels, accompagner les élèves au forum des métiers, renforcer les curiosités lors du forum des formations, aborder l'après-lycée - En 4 ^{ème} : Une classe-Un jour en entreprise, les actions partenaires (visites des 3 ^{ème} prépa-métiers, l'entreprenariat), accompagner des classes au Cap Métiers Tour, les stages de fin de 4 ^{ème} , réunion d'information aux parents en fin de 4 ^{ème} - En 5 ^{ème} : amorcer la découverte des métiers
Mise en œuvre / échéance	Calendrier annuel de mise en œuvre
Indicateurs / Critères d'évaluation	Nombre d'élèves sans solution en fin de 3ème Nombre d'élèves en ré-orientation en fin de 2nde

ACTION 4 : Des approches pédagogiques transversales

- Activité associée 1 : Apprendre de façon ludique : une pédagogie centrée sur le jeu

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, des parcours ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	<p>AXE 1 : Conforter le rôle de l'école</p> <p>Orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité par la co-éducation, co-construction - Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...) - Faire ensemble / Développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire - Expérimenter / Oser / Voir ailleurs
Intitulé de l'activité associée	Apprendre de façon ludique : une pédagogie centrée sur le jeu
Public concerné	Les élèves de cycle 2 de l'école Primaire Maurice Carême
Descriptif succinct de l'action	<p>L'équipe de l'école primaire Maurice Carême rencontre souvent des difficultés d'apprentissage auprès du public de son école. Le but de ce projet est de remobiliser les élèves grâce à des pratiques innovantes et ludiques.</p> <p>Une réflexion a été menée, en partenariat avec des professionnels du jeu, à une sélection de jeux de société (90 jeux environ), permettant de travailler les compétences des programmes scolaires (cycle 2 dans un premier temps).</p> <p>Ces jeux sont utilisés pour découvrir de nouvelles notions, pour remédier à des difficultés en petits groupes, pour aborder des connaissances d'une manière nouvelle et motivante pour les enfants. C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur des compétences sociales, mais aussi sur d'autres notions rencontrées dans le cadre du jeu (respect, coopération, frustration, persévérance...), et mettre à profit ce support pour aider les enfants à grandir en stimulant leur imaginaire, leur esprit de déduction, leur logique et leur créativité.</p> <p>Cela permet aussi de faire découvrir ou redécouvrir l'univers très riche des jeux de société aux enfants ainsi qu'à leur famille pour recréer du lien, générer un intérêt autre que les loisirs numériques (réseaux sociaux, jeux vidéo...), et amener les enfants des quartiers vers des lieux de culture, ludothèque, magasin de jeux...</p> <p>Des soirées seront organisées à l'école pour jouer ensemble et créer une émulation autour du projet, ainsi que des rencontres dans d'autres écoles du réseau, à la MJC ou à l'EHPAD proche de l'école</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Lancement lors l'année scolaire 2022-2023 => janvier 2023</p> <p>L'utilisation des jeux suit la programmation de cycle 2 réalisée par les enseignants.</p>

Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Progrès des enfants, résultats aux évaluations- Statistiques application (investissement dans les jeux...)- Réalisation et participation aux soirées à l'école, avec les familles- Climat de classe - Achat de jeux, adhésions à la ludothèque- Intérêt des familles (réponse aux sondages, participation aux actions)
-------------------------------------	--

- Activité associée 2 : Une ouverture au-delà du quartier par l'EPS et par l'USEP pour toutes les écoles

Priorité du Référentiel EP	Priorité 3
Axe du Projet Académique	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	Une ouverture au-delà du quartier par l'EPS et l'USEP pour toutes les écoles du REP+
Public concerné	Toutes les classes du primaire de la Cité éducative et par conséquent toutes les écoles du REP+
Descriptif succinct de l'action	Dans le cadre de la Cité éducative, la proposition d'affilier les classes des écoles de REP+ à l'USEP a été largement suivie. Ainsi, toutes les classes, à l'exception des dispositifs TPS, participent à l'USEP. Cette inscription est volontaire de la part des enseignants. Tout au long de l'année, elles profitent des animations, des actions, des rencontres proposées par l'USEP. Cela permet donc de rencontrer d'autres écoles et de sortir du quartier.
Mise en œuvre / échéance	Année scolaire 2022-2023 tout au long de l'année avec une projection sur les années suivantes.
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de classes inscrites - Nombre d'élèves étant concernés par l'action - Nombre de rencontres réalisées

- Activité associée 3 : Une formation REP+ dédiée à “Classe dehors”

Priorité du Référentiel EP	Priorité 5
Axe du Projet Académique	AXE 4 : Cohésion et valorisation de l’engagement des personnels
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l’école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientation stratégique : Se former, recruter des professionnels éducatifs du territoire
Intitulé de l’activité associée	Une formation REP+ dédiée à “Classe dehors”
Public concerné	Enseignants du REP+ du premier et du second degré inscrits volontaires
Descriptif succinct de l’action	<p>Cette action est développée dans le cadre du plan de formation REP+.</p> <p>Les pilotes du réseau ont validé une évolution de fonctionnement en proposant des modules de formation thématique. Les thématiques choisies émanent d’une concertation auprès des enseignants (autoévaluation d’écoles et du collège, concertation Cité éducative). Ces formations s’appuient sur l’EAFC dans la mesure du possible mais peuvent être également montées sur mesure pour répondre à des enjeux très spécifiques.</p> <p>Les objectifs de cette formation sont de permettre aux enseignants de disposer de bases théoriques solides pour mettre en œuvre une pédagogie transversale. Très souvent pratiquée par les collègues du réseau, cette formation offre la possibilité d’outiller les collègues pour valoriser les leviers de la pédagogie de la “Classe dehors”.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Année scolaire 2022 / 2023 renouvelable sur la durée de vie du projet de réseau</p> <p>15 heures de formation ont donc été développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 heures (3 x 3 heures) des mercredis après-midi : <ul style="list-style-type: none"> • Un temps d’apport théorique en situationnel • Une conférence d’une spécialiste • La participation aux rencontres nationales des “Classes dehors” (ce troisième est une opportunité cette année 2022-2023 et fera l’objet d’une évolution pour les années suivantes si la formation est poursuivie) - 6 heures (2 x 3 heures) sur des temps de classes : études de cas et échanges de pratiques
Indicateurs / Critères d’évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre d’enseignants formés par année scolaire 2- Nombre de classes pratiquant cette pratique pédagogique 3- Impact sur les apprentissages 4- Bien-être des élèves

- Activité associée 4 : Concours d’éloquence

Priorité du Référentiel EP	Priorité 3
Axe du Projet Académique	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école / AXE 3 : Ouvrir le champ des possibles
Intitulé de l'activité associée	Concours d'éloquence
Public concerné	Les élèves de 4ème et de 3ème (clubs et classes) concernés soit entre 50 et 60 élèves chaque année
Descriptif succinct de l'action	<p>Né en 2018, le concours d'Éloquence intéresse les 4 collèges de l'éducation prioritaire de la Vienne dont le collège George Sand.</p> <p>Elle s'inscrit dans une cordée de la réussite qui est rattachée à l'Ecole du Centre Ouest d'Avocats (ECOA) de Poitiers. Chaque, des élèves de 4ème et 3ème (chaque établissement définit les modalités de participation des élèves et celles-ci peuvent évoluer chaque année en fonction des enseignants volontaires pour accompagner ce concours) participent à ce concours.</p> <p>Deux temps principaux sont à distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un concours interne à chaque établissement permettant de sélectionner 4 finalistes ; - Une grande finale où les 16 finalistes s'affrontent devant un jury composé de personnalités (DASEN, Doyen de la Faculté de Droit, Avocats, Journaliste). <p>Les élèves préparent leur propos de 5 minutes maximum avec les enseignants et reçoivent l'aide des élèves avocats qui viennent 2 fois sur le temps interne et deux fois pour les finalistes.</p> <p>Au démarrage du concours, ils assistent à un cours de plaidoirie à l'école d'avocats.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>Tous les ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Novembre : formation des enseignants / Choix des thèmes / Validation du règlement - Février : cours de plaidoirie / Travail avec les élèves avocats - Mars : jury intermédiaire - Avril / Mai : travail avec les élèves avocats pour les finalistes - Juin : Jury final
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves participants au concours - Confiance en soi développée chez les élèves

AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages

- Activité associée 1 : Territoire Numérique Éducatif

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	AXE 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative
Intitulé de l'activité associée	TNE , Territoire Numérique éducatif
Public concerné	Tous les enseignants du collège
Descriptif succinct de l'action	<p>TNE , Territoire Numérique éducatif , se développe autour de 4 piliers</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition de matériels informatiques, - Les ressources numériques, - La formation des enseignants, - La question de la sensibilisation des parents <p>Pilier 3 : La formation des enseignants - Accompagnement par CANOPE</p>
Mise en œuvre / échéance	<ul style="list-style-type: none"> - Module « Compétences et sobriété numériques » proposé sur une demi-journée en présentiel fin février - Module « Accès aux ressources de la plateforme TNE » proposé sous forme de webinaires
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des enseignants formés - Déclinaisons dans les situations d'apprentissage

AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

ACTION 1 : Lutter contre le harcèlement scolaire

- Activité associée 1 : Des élèves ambassadeurs du vivre-ensemble

Priorité du Référentiel EP	Priorité 2
Axe du Projet Académique	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Des élèves ambassadeurs du vivre ensemble
Public concerné	Élèves et collégiens
Descriptif succinct de l'action	Au collège, dans le cadre du programme pHARe, les adultes de l'équipe ressource ont été formés sur l'année scolaire 2021-2022. Dès le début de cette année scolaire 2022-2023 l'objectif a été de former les élèves ambassadeurs. Un appel à volontaires a été fait dès les premières semaines de septembre dans toutes les classes par les adultes de l'équipe ressource en présentant le dispositif, ses enjeux et le rôle des ambassadeurs. Plus de 60 élèves se sont portés volontaires, ils ont tous été reçus en entretien et 21 élèves ont été retenus. Ces élèves ont été formés avec l'AROEVEN.
Mise en œuvre / échéance	<ul style="list-style-type: none">- Interventions des collégiens dans les écoles élémentaires- Formation des élèves de l'élémentaire en partenariat avec l'AROEVEN
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'alertes transmises par les élèves- Nombre de situations de harcèlement traitées par le protocole pHARe

- Activité associée 2 : Déploiement du programme pHARe

Priorité du Référentiel EP	Priorité 2
Axe du Projet Académique	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Déploiement total du programme pHARe
Public concerné	Elèves Enseignants
Descriptif succinct de l'action	Présentation en conseil des maîtres du dispositif pHARe Organisation en conseil des maîtres des modalités de déploiement du dispositif pHARe et accompagnement des différentes situations Parallèlement, enseignement de 10h annuelles sur le harcèlement sur les cycles 2 et 3 : prévention, présentation du dispositif pHARe, intervention des ambassadeurs du collège, participation aux actions nationales (concours, cyber harcèlement, etc.)
Mise en œuvre / échéance	Programmation sur les 3 années des actions nationales
Indicateurs / Critères d'évaluation	Réalisation des 10h d'enseignement annuelles Nombre de situations ayant nécessité l'enclenchement d'un dispositif pHARe

ACTION 2 : Prévention du décrochage scolaire

- Activité associée 1 : SAS d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de décrochage - Transitions et exclusions

Priorité du Référentiel EP	Priorité 2
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, un parcours scolaire ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 2 : Conforter la continuité éducative Orientation stratégique : Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, les cycles scolaires, lutter contre le décrochage scolaire, œuvrer pour l'orientation et l'insertion des jeunes...)
Intitulé de l'activité associée	SAS d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de décrochage - Transitions et exclusions
Public concerné	Pour les élèves exclus / Pour les élèves potentiellement décrocheur / Parents de ces jeunes
Descriptif succinct de l'action	<p>Ce projet a été initié dans le cadre de la Cité éducative. Le SAS d'accueil et d'accompagnement mobilisera les différents acteurs et partenaires afin de prévenir une rupture de parcours liée à une exclusion ou un décrochage.</p> <p>Pour un jeune exclu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du contrat de continuité pédagogique (document départemental); - Prise en charge pour continuer le travail sur les fondamentaux ; - Travail autour de la sanction ; - Entretien avec l'élève afin d'analyser les causes de son exclusion et de l'aider à développer des stratégies qui lui permettent d'éviter les confrontations agressives (principales causes d'exclusions) au sein de l'établissement ; - Entretien avec les parents afin d'identifier les ressources de la famille pour aider son enfant dans son parcours scolaire. Une aide concrète est proposée à la famille : - Compte-rendu de l'accueil de l'élève exclu est réalisé à l'attention de l'établissement (fiche de liaison) et une rencontre est le cas échéant organisée avec l'équipe pédagogique ; - Mise en œuvre de l'aide spécifique (suivi de la famille dans le cadre de l'accueil-écoute, médiation enfant-famille, médiation avec l'établissement, accompagnement scolaire, accompagnement d'un projet de formation, ...). <p>Pour un élève potentiellement décrocheur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec les parents, avec pour objectif d'identifier les ressources de la famille pour aider son enfant dans son parcours scolaire ; - Aide concrète proposée à la famille (cf § jeune exclu)
Mise en œuvre / échéance	Rentrée de septembre 2023

Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts sur les élèves et leurs responsables : <ul style="list-style-type: none"> ● Retour du jeune en établissement dans un climat apaisé et amélioration de son comportement, ● Meilleure maîtrise de son impulsivité, non réitération des actes conduisant à une nouvelle exclusion, ● Meilleur accompagnement de l'élève exclu, ● Renforcement de la supervision parentale. - Impacts sur les partenaires de l'école : <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de l'interconnaissance des acteurs, ● Amélioration de la communication entre les acteurs. <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves accompagnés - Nombre de conseils de discipline (diminution avec mise en œuvre du projet) - Nombre d'exclusions temporaires (baisse attendue) - Nombre d'exclusion définitives (baisse attendue) - Taux de présence en établissement - Taux de poursuite en formation (tout type de formation) - Nombre d'actions partenariales menées
-------------------------------------	---

- Activité associée 2 : Une expérimentation de médiation sociale en milieu scolaire

Priorité du Référentiel EP	Priorité 2
Axe du Projet Académique	Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative
Intitulé de l'activité associée	Une expérimentation de médiation sociale en milieu scolaire
Public concerné	Les élèves de l'école primaire Antoine Laurent de Lavoisier
Descriptif succinct de l'action	<p>Fort des résultats obtenus sur l'école élémentaire Herriot de Châtellerault depuis 2018, il a été décidé de recruter un médiateur social en milieu scolaire qui sera positionné à 60% sur l'école Lavoisier. Selon un emploi du temps co-construit entre la structure Médiation Grand Châtellerault et l'école primaire Lavoisier, les missions de la médiatrice sociale en milieu scolaire (MSMS) s'articulent autour de 3 axes :</p> <p>1. Prévenir et lutter contre la violence à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et repérer les incivilités, les comportements violents et les situations de harcèlement au sein et aux abords des écoles/établissements scolaires ; - Écouter, dialoguer, intervenir dans les situations conflictuelles ; - Sensibiliser les élèves et le personnel de la communauté éducative à la médiation sociale ; - Former des élèves à la médiation par les pairs ; - Sensibiliser les parents à la médiation sociale et faciliter la relation école- familles. <p>2. Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en lien avec la direction l'équipe éducative et les partenaires ; - Exemple d'action : sur orientation de la directrice lors d'un absentéisme récurrent d'un élève, le médiateur peut se rendre au domicile de la famille pour échanger sur les raisons de cette absence et entamer un dialogue avec elle. <p>3. Développer des comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les liens entre le collège, les écoles et leur environnement (quartier, associations, transports, etc.) et aider à la mise en œuvre d'actions, en lien avec les partenaires du territoire - Créer des activités supports à la médiation (Projets d'expression culturelle, sportive ou artistique)
Mise en œuvre / échéance	Le démarrage du dispositif a démarré début janvier 2023 et sera effectif sur la durée du projet de réseau

Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de situations conflictuelles gérées- Nombre de projets collectifs mis en place- Nombre d'élèves formés à la médiation par les pairs- Nombre d'absences injustifiées
-------------------------------------	---

ACTION 3 : Conforter le CESCE

- Activité associée 1 : Un CESC riche, dynamique et collectif

Priorité du Référentiel EP	Priorités 2 et 4
Axe du Projet Académique	Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	Axe 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Un CESC riche, dynamique et collectif
Public concerné	Tous les collégiens de la 6ème à la 3ème
Descriptif succinct de l'action	Décloisonnement lors des 2 semaines CESCE, pour organiser des ateliers d'1h30 par journée et par niveau <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 3ème : Adosexo, Handisport, Maltraitance, Usages numériques, Sécurité Routière, Don d'organes - Niveau 4ème : Égalité fille/garçon, kurioz (économie social et solidaire), alcool tabac drogue, contraceptions et IST - Niveau 5ème : Info-intox média, Alimentation, JSP, Stéréotypes - Niveau 6ème : Les émotions Feeling, Utilisation raisonnée des réseaux sociaux, Avoc'enfant, sécurité routière, Justice des mineurs
Mise en œuvre / échéance	Mise en œuvre annuelle, 2 semaines définies dans le calendrier de l'établissement
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers proposées - Satisfaction des partenaires sollicités - Nombre de personnels investis sur les ateliers - Qualité du livret de l'élève - Choix des thèmes abordés dans le parcours de l'élève pour l'oral du DNB

ACTION 4 : Sensibilisation à l'égalité filles / garçons

- Activité associée 1 : Réflexion sur le réaménagement d'une cour d'école : une immersion / diagnostic / préconisations au sein du collège George Sand et du Groupe scolaire Jacques Prévert

Priorité du Référentiel EP	Priorité 2
Axe du Projet Académique	Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 2 : Lutter contre le déterminisme territorial, encourager les parcours plus ambitieux
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative
Intitulé de l'activité associée	Réflexion sur le réaménagement d'une cour d'école : une immersion / diagnostic / préconisations au sein du collège George Sand et du Groupe scolaire Jacques Prévert
Public concerné	Tous les élèves du collège George Sand et du Groupe scolaire Jacques Prévert
Descriptif succinct de l'action	<p>La cité éducative de Châtellerault a fait appel à Edith Maruejouls pour travailler sur l'aménagement des espaces de cour de récréation. Les objectifs de ce travail sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir l'égale redistribution de l'impôt en permettant l'égal usage des espaces entre les filles et les garçons (et les autres catégorisations : les petits, les grands, les sportifs et non-sportifs, etc.) ; - Garantir l'égal accès à la citoyenneté ; - Travailler à une relation filles/garçons moins codifiée et plus apaisée. <p>Pour mener à bien ce travail, la méthode employée s'appuiera sur deux axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'un diagnostic : mixtes des espaces afin de préconiser des aménagements au plus juste, réalistes et partagés. Observation des inégalités spatiales et des besoins par rapport à différentes typologies de handicaps. - La sensibilisation : Engager une prise de conscience des problématiques liées à l'égalité et à la mixité dans l'espace scolaire auprès de la communauté éducative, des jeunes et des parents afin de garantir des usages partagés à la suite du réaménagement. <p>A l'issue de ce travail, Mme Maruejouls établira des préconisations qui permettront de travailler sur l'ensemble des écoles du REP+ les années suivantes.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>5 étapes sont prévues :</p> <p>Étape 1 : Mise en route de la démarche et diagnostic - réunion de sensibilisation, rencontres communauté éducative, face à face pédagogiques avec les classes / groupes d'élèves, balades sensibles, observation de la vie d'établissement (cour de récréation, réfectoire, mise en rang, etc.) => début février à début mars 2023.</p> <p>Étape 2 : Analyse et préconisations en vue de la mise en place d'expérimentations (d'usages, d'équipements, de projets, etc.) => Mars 2023</p>

	<p>Étape 3 : Restitution équipe étape 2 et échanges avec les équipes concernant la mise en place des expérimentations => Avril 2023</p> <p>Étape 4 : Expérimentations => Début mai 2023</p> <p>Étape 5 : Analyse et préconisations pour l'aménagement de la cour (structure, équipement et usages). Restitution auprès de la communauté éducative élargie => Fin d'année scolaire 2022-2023</p>
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du climat scolaire - Amélioration du bien-être des élèves

AXE 4 : cohésion et formation des professionnels

ACTION 1 : Un plan de formation REP+ diversifié

- Activité associée 1 : Forum de l'éducation prioritaire

Priorité du Référentiel EP	Priorité 5
Axe du Projet Académique	Axe 4 Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Forum de l'éducation prioritaire
Public concerné	Tous les enseignants de l'éducation prioritaire de Châtellerault (REP+ / REP / QPV) => Obligatoire pour les enseignants de REP+ (intégré dans le plan de formation REP+)
Descriptif succinct de l'action	Chaque début d'année scolaire, un forum d'éducation prioritaire d'une durée de 3h est organisé en partenariat avec la Cité éducative et vise deux objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Un objectif de formation sur une thématique choisie ; - Un objectif d'interconnaissance avec les acteurs partenaires du territoire.
Mise en œuvre / échéance	Organisé courant septembre : <ul style="list-style-type: none"> - Un premier temps (environ 1h30) : intervention d'un professionnel sur une thématique retenue collectivement répondant aux enjeux du territoire ; - Un deuxième temps (environ 1h30) : les partenaires installent des stands et les enseignants peuvent prendre contact avec eux pour réfléchir à la co-construction de projet.
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'enseignants présents - Nombres de partenaires présents - Nombres de projets impulsés lors de ce temps

- Activité associée 2 : Plan de formation thématique

Priorité du Référentiel EP	Priorité 5
Axe du Projet Académique	Axe 4 Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Plan de formation thématique
Public concerné	Tous Les enseignants 1er et 2nd degré du réseau
Descriptif succinct de l'action	Aujourd'hui cinq thématiques (15 heures) sont proposées : la communication bienveillante, le plurilinguisme, la classe dehors, les sciences cognitives dans la classe, les élèves à besoins particuliers.
Mise en œuvre / échéance	Formation de 5 demi-journée répartie sur l'année scolaire via 5 FIL de 5 sessions, construites par les pilotes du REP+ en fonction des besoins des personnels, alternant des phases d'apport de contenus (conférences, état de la recherche), d'ateliers, de mise en action , de co-observations et de retours sur expériences.
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de présence - Satisfaction des personnels - Ré-investissement dans la classe des contenus

- Activité associée 3 : Accompagnement des personnels enseignants dans les classes dédoublées

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	AXE 1 : Conforter le rôle de l'école
Intitulé de l'activité associée	Accompagnement des personnels enseignants dans les classes dédoublées
Public concerné	Les enseignants
Descriptif succinct de l'action	Accompagnement des enseignants exerçant en classes dédoublées (apports théoriques, observations de séances, mutualisation des pratiques...) Mise en œuvre de formations spécifiques permettant de mieux accompagner les élèves ayant des besoins spécifiques
Mise en œuvre / échéance	Accompagnement : année en cours (2022/2023) et renouvelable sur la durée du projet de réseau Formations spécifiques avec notamment la participation en 2023/2024 au forum de l'éducation prioritaire (apport sur une problématique spécifique à l'éducation prioritaire)
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux formations et/ou aux accompagnements - Variété des problématiques traitées - Enrichissement des modalités de différenciations de la part des enseignants

ACTION 2 : Des formations ouvertes avec les partenaires du territoire via la Cité éducative

- Activité associée 1 : Formation à l'approche systémique

Priorité du Référentiel EP	Priorité 3
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, des parcours ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	<p>AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire ensemble/ développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire/aller vers - Se former/recruter des professionnels éducatifs du territoire
Intitulé de l'activité associée	Activité associée 1 : Formation à l'approche systémique
Public concerné	Professionnels du territoire : éducation nationale et hors éducation nationale
Descriptif succinct de l'action	<p>L'organisme FORSYFA propose une formation à l'intervention systématique en direction des professionnels engagés dans l'accompagnement des individus et des familles. Cette démarche permet d'acquérir une lecture systématique des interactions entre l'individu et son environnement, avec une méthodologie qui favorise l'évolution et le changement des systèmes basés sur les ressources de chacun.</p> <p>L'objectif est de se former collectivement entre professionnels du territoire. Il s'agirait de mobiliser 15 professionnels volontaires issus du PRE, de l'éducation nationale, des maisons de quartiers, de l'équipe de prévention, de la médiation Grand Châtellerault etc.</p> <p>La formation implique une approche globale de la famille, ainsi cela favorise une prise en compte de la place de chacun, notamment la place des filles et des garçons.</p> <p>Les objectifs généraux formalisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un outil partagé entre partenaires de la cité éducative de Châtellerault - Prendre en compte la dynamique familiale - Permettre aux personnes accompagnées de mobiliser leurs propres ressources et celles de leur environnement
Mise en œuvre / échéance	<p>Cette formation se décompose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ere phase de sensibilisation de 3 jours à l'approche systémique (fin 2022), - Un 1er cycle de formation sur l'intervention systématique, (sur 2 ans avec 8 sessions de 3 jours pour 10 à 15 personnes), - Un stage avec une approche expérientielle pour ceux qui souhaiteraient poursuivre jusqu'au cycle approfondissement (sur 2 ans, 5 sessions de 2 jours).

Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombres de professionnelles formés- Interactions avec les partenaires dans la gestion des situations familiales
-------------------------------------	--

- Activité associée 2 : Atelier de la pensée critique chez les jeunes des quartiers populaires

Priorité du Référentiel EP	Priorité 3
Axe du Projet Académique	AXE 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	<p>AXE 3 : Ouvrir le champ des possibles</p> <p>Orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire ensemble / développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire / aller vers - Se former / recruter des professionnels éducatifs du territoire - Expérimenter / oser / voir ailleurs
Intitulé de l'activité associée	Atelier de la pensée critique chez les jeunes des quartiers populaires
Public concerné	Professionnels en lien avec les jeunes
Descriptif succinct de l'action	<p>Il s'agit d'une recherche intervention intitulée "écouter les jeunes des quartiers populaires pour les accueillir dans la démocratie ", en coopération avec l'ANCT, sous la direction de Madame Joëlle BORDET pour développer un programme de formation expérimentation. Cela vise à constituer des partenariats locaux qui, au-delà, du temps de la formation expérimentation puissent poursuivre de façon autonome ces ateliers avec les jeunes ou d'autres formes de travail inspirées par l'expérimentation partagée.</p> <p>L'éducation nationale fait partie de ces acteurs avec notamment, une enseignante ayant des heures dédiées sur la cité éducative mais également la CPE du collège George Sand.</p> <p>Cette expérimentation implique la création d'<u>un groupe de formation expérimentation</u> constitué de professionnels en lien avec les jeunes représentants huit à dix structures locales. Dans le cadre de cette formation expérimentation, les professionnels mettent en place les conditions pour expérimenter les modules proposés avec les jeunes. Un <u>comité de suivi local</u> constitué des responsables de la Cité éducative et des directeurs des structures concernées se réunit trois fois pendant cette formation expérimentation et partagent les acquis et les ouvertures de ces travaux. Il contribue à créer les conditions de la poursuite de ce champ de travail dans une dynamique partenariale.</p>
Mise en œuvre / échéance	<p>La formation expérimentation se déroule sur seize mois, elle est divisée en cinq modules thématiques. Chaque module thématique dure une journée et demie.</p> <p>1/ Un premier temps de travail (trois heures) a pour objet de s'approprier la « figure » de pensée critique proposée entre professionnels,</p> <p>2/ Un deuxième temps de travail est celui de l'expérimentation avec les jeunes (deux heures) ;</p> <p>3/ Un troisième temps de travail (trois heures) est celui du bilan partagé entre professionnels.</p> <p>4/ Deux demi-journées animées par le consultant ont pour objet de s'approprier collectivement la proposition de formation expérimentation au début de la démarche et l'autre de tirer un bilan collectif de celle-ci et d'en envisager les suites.</p>
Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de professionnels formés

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Interactions entre professionnels du territoire- Amélioration du climat scolaire- Amélioration de la communication entre professionnels et jeunes- Bien-être des professionnelles |
|--|--|

- Activité associée 3 : Approche multisensorielle

Priorité du Référentiel EP	Priorité 1
Axe du Projet Académique	AXE 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
Axe du Projet de réseau ECLORE	Priorité 1 : augmenter la culture commune entre établissements vers un développement professionnel collectif.
Axe Projet Cité éducative	<p>AXE 1 : Conforter le rôle de l'école AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative Orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire ensemble / développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire / aller vers - Se former / recruter des professionnels éducatifs du territoire - Expérimenter / oser / voir ailleurs
Intitulé de l'activité associée	Approche multisensorielle
Public concerné	Professionnels : enseignants, éducateurs spécialisés, psychologues EN, directrices EN, animateurs, ...
Descriptif succinct de l'action	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le bien-être et le développement de l'enfant par le biais d'actions innovantes multi-sensorielles (approche individuelle et collective). <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et/ou former les professionnels à une nouvelle méthode d'accompagnement inspirée de la démarche Snoezelen ; - Créer des espaces fixes et mobiles multi-sensoriels (enfants âgés de 2 à 16 ans, tout public et profils spécifiques).
Mise en œuvre / échéance	<p>ETAPE n°1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser à l'approche multi-sensorielle ; - Identifier des référents volontaires au sein de chaque structure concernée (écoles Prévert, Carême, Littré Lakanal, Lavoisier, Léo Lagrange, PRE, ludothèque, TPS, ... ; - Expérimenter des outils (création de 3 malles expérimentales) ; <p>ETAPE n°2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Penser un espace d'explorations sensorielles favorisant le bien-être des enfants ; - Identifier les besoins des enfants qui rencontrent des difficultés à gérer leurs émotions (émotions qui impactent négativement la relation à l'autre) ; - Se former entre professionnels « culture de la méthode Snoezelen pour l'accompagnement des personnes » <p>ETAPE n°3 : Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crédit de deux espaces fixes multi-sensoriels (Ludothèque et PRE) ; - Crédit d'espaces multi-sensoriels mobiles (malles empruntables à la ludothèque et au sein des écoles).

Indicateurs / Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Observations des professionnels par rapport aux comportements des enfants concernés (apaisement, concentration, bien-être), création d'une grille d'observation ; - Enfants plus calmes dans les différents espaces fréquentés ; - Mesure de la modification des pratiques chez les professionnels (meilleures connaissances de l'approche au sein des équipes) - Fréquence d'utilisation des outils au regard des besoins.
-------------------------------------	--

Échéancier

Evaluation et avenant :

- Ce projet de réseau fera l'objet d'une évaluation annuelle à compter de janvier 2025
- Il pourra faire l'objet d'un avenant chaque année, si nécessaire.

Signatures des projets

Rectrice
IA DASEN
CE
IEN
IA-IPR